Vos questions / nos réponses

Et l'alcool ?

Par Profil supprimé Postée le 08/10/2009 09:22

> La drogue légale qu'est l'alcool n'est pas assez considérée comme une drogue, alors qu'elle en révèle tous les symptomes, à quand une vraie prise en charge des pouvoirs publics ?
> Les interets en jeu sont-ils trop juteux pour en oublier les enjeux ?

Mise en ligne le 09/10/2009

Bonjour,

En France, l'usage de l'alcool est encadré par un ensemble de réglementations et son abus est une des préoccupations des politiques publiques.

A titre d'exemple des mesures de prévention de l'alcoolisme sont appliquées en direction des mineurs (article L.3342-1 à L.3342-3 du code de la santé publique). Citons aussi le cas de l'ivresse publique (article L-76 du code de débit des boissons) et de la conduite en état d'ivresse (article L.234-1 du code de la route).

De plus, il existe un secteur de soin proposant des prises en charge pluridisciplinaires (médicale, psychologique, sociale) pour les personnes alcoolodépendantes et leur entourage. Ces prises en charge sont confidentielles et gratuites. Elles reposent sur le volontariat des personnes concernées.
Si vous désirez aborder plus amplement vos préoccupations autour de l'alcool vous pouvez contacter **D**rogues **I**nfo **S**ervice au 0800231313 de 8h à 2h et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement
